

**AUJOURD'HUI**

**Solligaz est bloqué**

Solligaz se heurte à un curieux blocage du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement qui a obtenu l'accord du ministre de l'Environnement pour reprendre complètement l'évaluation du projet. **B-3**

**Expansion de banques canadiennes aux USA**

La Banque royale et la Banque de commerce canadienne impériale ont confirmé que toutes deux étudiaient la possibilité d'une expansion aux USA. **B-5**

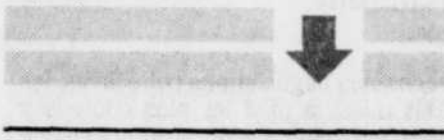
**LA CHRONIQUE**

**La banque centrale au contrôle**

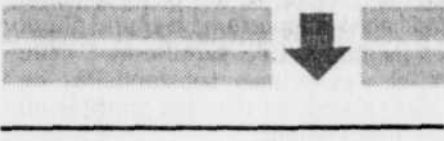
En abaissant de seulement 15 centièmes de point son taux d'escompte, la Banque du Canada a indiqué qu'elle ne se laisserait pas dicter sa politique sur les taux d'intérêt ni par les banques commerciales, ni par le marché monétaire. **B-3**

**LES INDICES**

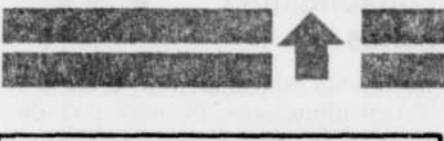
**DOLLAR**  
85,99 cUS -18/100



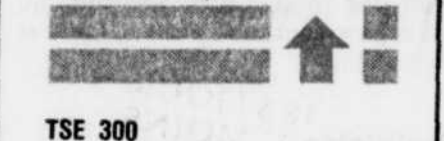
**OR**  
365,80 \$US -3,00



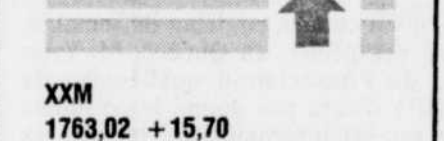
**ARGENT**  
4.459 Can.



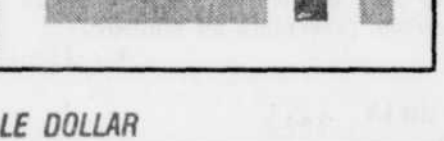
**DOW JONES**  
27.36,38 +23,26



**TSE 300**  
3272,00 +24,21



**XXM**  
1763,02 +15,70



**LE DOLLAR**

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé hier, en hausse de 24/100 et cotait 1,1629 \$ CAN comparativement à 1,1605 le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini sur un gain de 93-100 à 2,2868 \$ CAN.

En devise US, le dollar canadien a cédé 18/100 à 85,99 cents US tandis que le sterling gagnait 40-100 à 1,9665 \$ US.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

**LE PÉTROLE**

NEW YORK — Les cours du pétrole ont très légèrement remonté hier sur le marché newyorkais, gagnant 57 cents en 24 heures, au terme d'une séance calme.

Le baril de brut de référence aux États-Unis (light sweet crude) a clôturé à 21,54 \$ contre 20,97 \$ à la fin des transactions de mercredi. Il avait débuté la séance de jeudi à 21,35 \$.

MOSCOU (Reuter) — La production soviétique de pétrole et de charbon a diminué de 8 à 9 % en janvier par rapport à il y a un an, rapportait hier, sans autre précision, le journal les « Izvestia » qui cite des statistiques officielles.

L'Union soviétique est le principal producteur mondial de pétrole, mais la production a chuté au cours des dix-huit derniers mois en raison de la vétusté du matériel, du manque de devises pour acheter des pièces de rechange et des conditions de travail dans l'industrie.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, la production pour le dernier trimestre 1990 a été la plus faible depuis dix ans, avec environ 10,9 millions de barils par jour.

Le projet de budget 1991 prévoit que les exportations de pétrole seront réduites de moitié à environ 61 millions de tonnes.



# Faber, J. Pascal et Sound Insight en graves difficultés financières

En proie à d'importantes difficultés financières, Chaussures Faber inc., un des plus gros employeurs de l'industrie de la chaussure dans la région de Québec, vient de se mettre à l'abri de ses créanciers pour une période maximale de 90 jours.

par PIERRE MARTEL  
LE SOLEIL

En effet, la cour supérieure vient d'émettre une ordonnance autorisant Chaussures Faber inc., une entreprise fondée en 1934, à se prévaloir des dispositions de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

En d'autres termes, l'entreprise employant jusqu'à 200 personnes en période de pointe et réalisant un volume annuel de ventes de quelque 8 millions \$, dispose d'une période

d'au plus 90 jours pour soumettre une proposition de règlement à ses créanciers. Entre-temps, elle est à l'abri de tout geste hostile de la part de ses fournisseurs.

C'est le syndic André Champagne, de la firme Raymond Chabot Fafard Gagnon inc., qui a été désigné comme coordonnateur de l'arrangement que Chaussures Faber inc. proposera à ses créanciers.

Dans la requête déposée devant le tribunal, Chaussures Faber inc. indique qu'elle doit environ 2,5 millions \$ à ses créanciers garantis (principalement la Banque Nationale du Canada et Roynat inc.) et environ un million de dollars à ses créanciers ordinaires (principalement des fournisseurs). Elle indique également qu'elle croit réussir à redresser sa situation financière et à améliorer son fonds de roulement dans un délai de 90 jours.

Dans le document signé par le pdg Claude Beaulieu, on invoque six facteurs pour expliquer les difficultés financières actuelles de la compagnie. Ce sont l'abolition par le gouvernement fédéral des quotas d'importation en 1987; la pression supplémentaire ajoutée par le traité de libre-échange; la situation économique défavorable; le ralentissement du commerce de détail; les taux d'intérêt élevés; et, la perte d'une créance importante occasionnée par les difficultés financières d'un important client.

**Quincailleries Pascal**

Dans un autre secteur d'activités, plus précisément la quincaillerie, une vieille entreprise de 84 ans, J. Pascal inc., vient elle aussi de se placer à l'abri de ses créanciers pour une période maximale de 90 jours.

D'ici le 30 avril prochain, J. Pascal inc., qui exploite 26 quincailleries au Québec et en Ontario, doit soumettre une proposition concordataire à ses créanciers. Entre temps, les

paiements aux fournisseurs sont arrêtés.

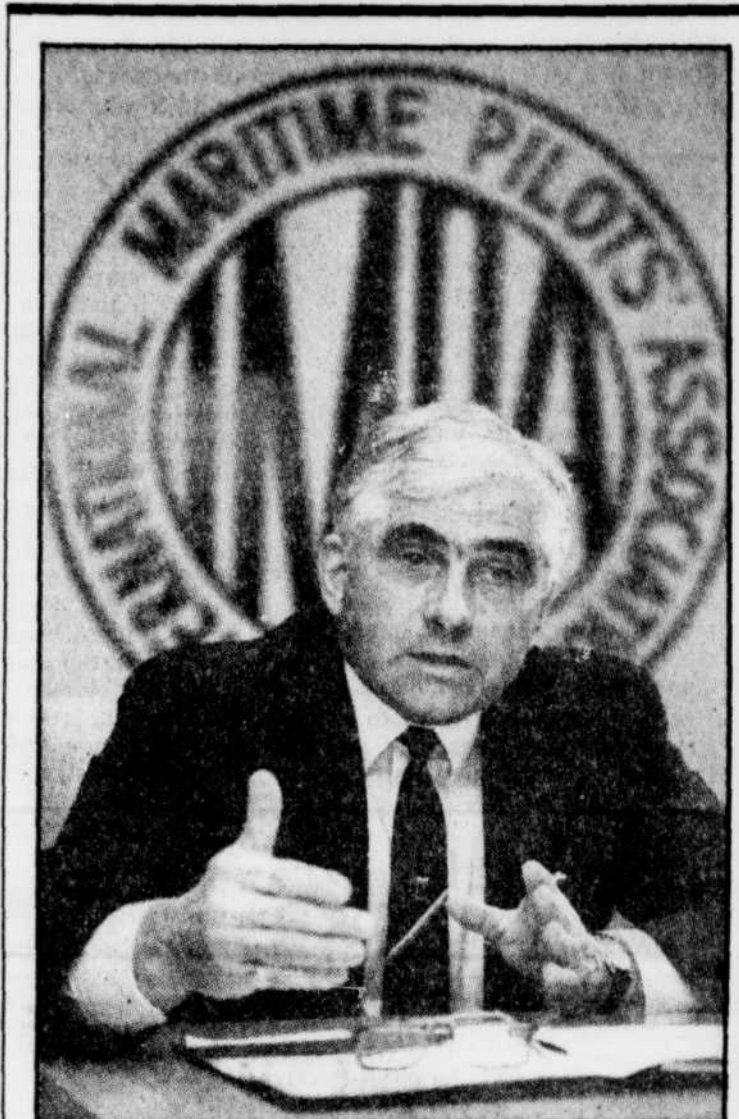
Encore là, la situation économique désastreuse est pointée du doigt pour expliquer les déboires de l'entreprise. « Nous avons également un problème de marge de crédit à régler », affirme un porte-parole de l'entreprise, M. Alain Chassé. Les quincailleries demeurent en exploitation.

Au passage, notons que les autres compagnies du groupe Pascal ne sont pas touchées par la proposition de J. Pascal inc.

Toujours dans le commerce de détail, une grande entreprise

canadienne vient de se placer sous la protection de la loi des faillites. En effet, Sound Insight Entreprises Limited, la compagnie-mère de Disques et Rubans A&A, doit elle aussi soumettre une proposition à ses créanciers d'ici trois mois.

En attendant, l'entreprise torontoise doit mettre au point un plan de réorganisation dont les éléments principaux seront la fermeture des points de vente déficitaires et l'injection de nouveau capital. Les magasins Disques et Rubans A&A demeurent ouverts. Dans la région de Québec, on compte six points de vente.



M. Michel Pouliot est le premier Canadien à devenir président de l'Association internationale des pilotes maritimes. Texte page B-2

## Record de ventes pour GM

DETROIT — Les ventes en dehors des États-Unis de General Motors (GM) ont progressé de près de 4 % l'an dernier pour atteindre un nouveau record, a annoncé hier le premier constructeur américain.

Les ventes de voitures et camions de GM se sont élevées à 2,45 millions d'unités en 1990 contre 2,36 millions en 1989, a indiqué dans un communiqué le constructeur en soulignant que 1990 marque la sixième année consécutive de ventes record en dehors du marché américain.

Les ventes ont augmenté en particulier en Europe avec 1,67 million de véhicules contre 1,59 million en 1989. Elles ont également progressé en Asie (323 000 contre 312 000) et en Afrique, mais reculé en Amérique latine.

La part de marché d'Opel et Vauxhall en Europe a atteint l'an dernier 11,6 pc contre 11 % en 1989, grâce à des ventes de 1,56 million de voitures contre 1,47 million.

# Baisse moins importante que prévue du taux directeur de la Banque du Canada fixé à 10,73

Après les baisses marquées du taux préférentiel des institutions financières, ces dernières semaines, la Banque du Canada vient de lancer un appel à la discipline en ne diminuant que de 15 centièmes de point son taux d'escompte, hier, pour le porter à 10,73 %, alors que les milieux financiers avaient misé sur un recul de 20 centièmes.

par DIDIER FESSOU  
LE SOLEIL

Cette façon de faire de la banque centrale, estime Mme Sylvie Riopel, économiste chez Desjardins, est une manière d'imposer un rythme plus lent à la baisse généralisée des taux préférentiels des institutions financières et d'éviter un emballement du marché.

Néanmoins, croit-elle, cette nouvelle diminution du taux de l'escompte signifie que la Banque du Canada est décidée à favoriser une baisse du coût du crédit au pays. Mais la banque centrale veut contrôler le mouvement et vérifier si l'économie

réagit positivement à cette nouvelle médecine.

Il est vrai que, quelques heures avant que la Banque du Canada n'ajuste son taux directeur, Statistique Canada publiait des chiffres montrant que le produit intérieur brut canadien s'établissait à 501,8 milliards \$ en novembre, en baisse de 0,8 % par rapport au mois d'octobre.

Entre les mois de mars et novembre, le recul du produit intérieur brut a atteint 2,1 %.

Cette nouvelle diminution de l'escompte canadien intervient au moment même où deux pays européens viennent de rajuster le leur à la hausse. Ainsi, en Allemagne, la Bundesbank a re-

levé son taux officiel d'un demi-point à 6,5 % tandis que le taux Lombard gagnait lui aussi un demi-point à 9 %. Les experts attribuent cette hausse à la volonté des autorités allemandes de combattre les pressions inflationnistes qui ont cours en Allemagne depuis sa réunification. Initiative qui a provoqué une légère hausse du mark et une petite dépréciation du dollar américain.

Toutefois, estiment plusieurs analystes, la hausse des taux allemands risque d'entraîner des tensions sur les taux des autres pays industrialisés. Ainsi, quelques heures plus tard, la banque centrale des Pays-Bas a haussé d'un demi-point son taux préférentiel pour le porter à 7,75 %.

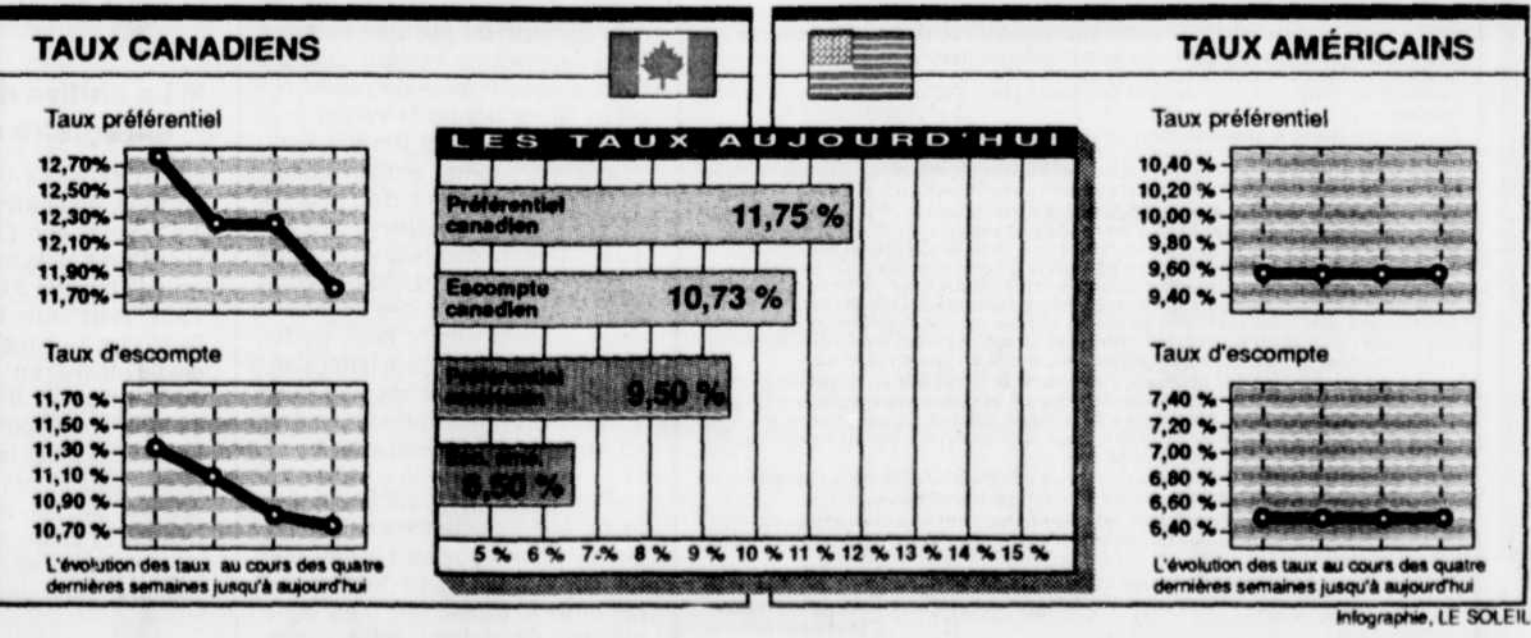
En outre les milieux financiers européens disent redouter que les États-Unis soient obligés de relever très fortement leurs taux d'intérêt, la semaine prochaine, lors des opé-

rations de refinancement trimestriel du Trésor américain.

Chez Desjardins, Mme Riopel se dit peu préoccupée par ces rumeurs. À son avis le taux directeur de 6,5 % de la Réserve fédérale américaine restera inchangé, de même que les taux préférentiels de 9,50 % des banques : « La structure du coût du crédit domestique américain ne sera pas touchée. »

La semaine prochaine, explique-t-elle, le Trésor américain émettra des Bons à court terme et des obligations pour financer ses opérations courantes, l'implication militaire des États-Unis dans la Golfe persique et le déficit gouvernemental : « L'offre sera forte et difficile à financer. Les mécanismes du marché joueront à plein et favoriseront une hausse des taux d'intérêt. »

Mais cette hausse, qui éparpillera les coûts du crédit domestique, devrait être limitée à 20 ou 25 centièmes de point, ajoute-t-elle.



**REPÈRES**

**Les Américains pris entre deux fronts**

La durée et l'intensité du conflit dans le Golfe détermineront dans une large mesure l'évolution prochaine de l'économie américaine, en récession depuis l'automne.

Mais pour plusieurs experts, faire des prévisions s'avère un exercice particulièrement délicat en l'absence de précédent. C'est la première fois que les États-Unis sont confrontés à la fois à une guerre et à une récession.

La grande majorité des investisseurs, des analystes privés et du gouvernement tablent généralement sur un conflit court. Au début de cette semaine, le président George Bush affirmait dans son discours sur l'état de l'Union que la récession sera « bientôt derrière nous ».

Cependant tout espoir de reprise rapide de l'activité, que de nombreux conjoncturistes voient dès le printemps, s'envolerait si le conflit s'éternisait et s'accompagnait de lourdes pertes ainsi que de dégâts importants infligés aux installations pétrolières de la région.

Pour sa part, le président de la Réserve Fédérale Alan Greenspan a estimé qu'une guerre de plus de trois mois risquait, en ébranlant fortement la confiance déjà fragile des consommateurs et des investisseurs, de précipiter l'économie dans une récession sévère.

Partageant cette analyse, Neal Soss, chef économiste de la First Boston Corp., a estimé qu'un conflit long entraînerait « un gel des investissements, des mises en chantier et des commandes de biens d'équipement ».

De plus, les autres grands pays industrialisés ne seraient pas exempts des conséquences économiques d'une telle situation.

Les économies européennes et asiatiques, frappées de plein fouet par un nouveau choc pétrolier, glisseraient rapidement dans la récession, affaiblissant davantage l'activité aux États-Unis, très dépendante des exportations.

Selon une étude de Nomura Research Institute, filiale de la première maison de titres du Japon, publiée en début de semaine, l'économie japonaise risque de connaître une récession si la guerre dure plus de six mois et si Tokyo doit augmenter son aide financière à la coalition anti-irakienne.

Contrairement aux expériences de l'Histoire récente, cette guerre, même si elle se prolonge, ne va stimuler l'activité économique que faiblement.

La plus grande partie des armements qui seront détruits proviennent des surplus et ne seront que partiellement remplacés alors que l'enveloppe budgétaire du Pentagone va être réduite de 25 % au cours des cinq prochaines années dans le cadre d'un accord entre la Maison Blanche et le Congrès pour remettre le budget fédéral sur les rails.

Selon certaines estimations privées rapportées dans le dernier numéro du magazine Fortune, un conflit de quatre mois engloberait pour quelque 30 milliards \$ de matériels militaires dont seulement un tiers sera remplacé au cours d'une période de deux ans, ne représentant pas plus de 0,5 % du produit national brut du pays.

par JEAN-LOUIS SANTINI  
de l'Agence France Presse

# Pour la première fois un canadien préside l'Association internationale des pilotes

Pour la première fois dans l'histoire maritime du pays, un pilote canadien et par surcroît québécois, le capitaine Michel Pouliot, de Sainte-Foy, a accédé au prestigieux poste de président mondial de l'Association internationale des pilotes maritimes.

par RÉAL LABERGE  
LE SOLEIL

C'est un rôle d'autant plus important, a précisé hier le capitaine Pouliot, qu'il lui permet de siéger à l'Organisation maritime internationale (OMI), qui est membre de l'ONU, et de participer à l'élaboration des conventions internationales relatives au transport maritime.

« J'ai donc ainsi la possibilité, a-t-il ajouté, de recueillir et d'acheminer les informations et les mesures susceptibles d'être bénéfiques aux 8000 pilotes maritimes membres de l'association fondée en 1970, et tout particulièrement à mes collègues pilotes du Québec et du Canada ». La moitié des 500 pilotes canadiens sont québécois.

Sous la présidence honorifique du roi d'Espagne, Sa Majesté Juan Carlos I, a souligné M. Jacques Pouliot, président de la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent, l'association internationale regroupe des pilotes de 31 pays. Le capitaine Michel Pouliot a été nommé président de ce regroupement mondial en mai dernier, à l'occasion de son 10e congrès tenu en Israël. L'an prochain, les assises internationales auront lieu à Madrid, et le suivant, dans deux ans, à Vancouver. Québec a été l'hôte du congrès international en 1982.

Le capitaine Pouliot attribue sa nomination à l'excellente réputation des pilotes du Saint-Laurent en matière de sécurité maritime.

jours, a-t-on précisé, chacun des 40 pilotes actuellement en service a dû prendre la conduite de 15 navires.

Face aux coûts en forte augmentation des activités maritimes, le président de l'association internationale a encore remarqué que les armateurs et sociétés maritimes ont tendance à contourner ou diminuer les mesures de sécurité et à supprimer des postes de pilotes. De plus, la formation maritime est souvent oubliée. Les équipages bien formés sont remplacés par une main-d'oeuvre bon marché venant des Philippines, de

Chine et d'autres pays asiatiques. S'ajoute le vieillissement de la flotte des navires, qui favorise aussi les désastres maritimes.

Sans vouloir établir un lien direct, les deux dirigeants des associations de pilotes ont rappelé que trois navires ont été perdus et qu'un quatrième a été rapporté en détresse dans le golfe Saint-Laurent, au cours des dernières semaines. C'est le reflet d'une situation à déplorer mondialement. Ce sont des tragédies qui ne se justifient pas, alors que le pilotage ne représente que le pourcentage minime de 1/2 % des activités maritimes.

# Émission de 900 millions \$ d'Hydro-Québec aux États-Unis

Hydro-Québec, qui vient de réaliser une émission de 900 millions \$ US sur le marché américain, aura éventuellement besoin de 5 milliards \$ annuellement pour financer le programme de construction prévu au plan de développement.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

L'émission, datée du 12 février 1991, représente plus de 1 milliard \$ Can à un taux de 9,5 % pour une échéance de 30 ans. Il s'agissait de la plus importante émission jamais réalisée par un émetteur québécois, indiquait le ministre des Finances, et elle s'est littéralement envolée dans la seule journée de mardi.

Le marché américain s'est montré plus empressé que les acheteurs canadiens, qui avaient répondu avec beaucoup moins d'empressement lors d'une précédente émission de 410 millions \$.

Le vice-président finances et trésorier d'Hydro-Québec, Michel Labonté, indiquait que l'émission

en devises américaine ne contrevenait pas la politique suivie par la société d'État, qui veut accroître la portion de sa dette en dollars canadiens. La stratégie d'emprunt d'Hydro vise à limiter la dette en devises américaines à 40 % de la dette totale, soit la même proportion que celle représentée par ses revenus en dollars américains, qui proviennent des ventes à l'exportation et des ventes aux alumineries.

Hydro, qui avait emprunté 2,5 milliards \$ en 1989 devra aller chercher quelque 4 milliards \$ cette année et ultérieurement jusqu'à un maximum annuel de 5 milliards \$ pendant un bon nombre d'années, prévoit M. Labonté. La production d'électricité exige un niveau de capitalisation

très élevé en proportion des revenus générés. Pour préserver la qualité de ses titres, Hydro respecte un ratio de 25 % d'équité et 75 % de dettes, précise-t-il.

## Des fibres rares

MONTRÉAL (PC) — L'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers (ACPPP) soutient qu'il faut réserver les fibres recyclées pour les marchés d'exportation de papier journal, particulièrement le marché américain et considère tout simplement « stupide » un règlement adopté par le conseil municipal de Toronto, exigeant que les journaux offerts dans les boîtes distributrices de cette ville contiennent un certain pourcentage de fibres secondaires.

Aux yeux des dirigeants de l'ACPPP, il s'agit là de beaucoup plus qu'un événement anecdotique car les fibres secondaires sont en train de devenir au Canada une matière rare qu'il faudra même bientôt importer pour faire fonctionner les usines de papier journal.

Le recyclage aura un impact important également sur le prix de la fibre. « Tous les scénarios sont possibles et on ne sait vraiment pas ce qui va arriver d'ici quelques années », disait en conférence de presse M. John Houghton, président de la Compagnie de papier Québec et Ontario et président sortant de l'ACPPP.

Les producteurs sont conscients qu'en prenant une telle position, ils donnent l'impression à une partie importante de l'opinion publique qu'ils s'opposent au recyclage. Rien de plus faux, disent-ils. En 1990, les usines canadiennes utilisaient 1,78 million de tonnes de fibres recyclées dans les papiers et cartons qu'elles fabriquent, soit 31 % de toute la fibre utilisée. Elles prévoient utiliser 3,1 millions de tonnes de fibres secondaires en 1993, ce qui équivaudra à 52 % des fibres entrant dans la production au Canada.

Il sera alors très difficile, expliquent-ils, de récupérer les fibres secondaires dans un territoire où la densité de population est très faible. En plus, il y aura des coûts substantiels pour transporter ces fibres secondaires venant des États-Unis jusqu'aux usines plus au nord, à Baie-Comeau, par exemple, bien que les coûts de transport seront atténués compte tenu du fait que les camions qui livrent du papier présentement aux États-Unis reviennent généralement sans charge; ils pourront alors revenir avec des vieux journaux.

L'importance de conserver les fibres secondaires pour du papier recyclé destiné au marché américain découle du fait que certains États américains exigent déjà un certain pourcentage de papier recyclé. Etant donné la rareté prochaine des fibres, il devient donc inutile, voire même embarrassant, que les municipalités d'ici exigent un minimum de fibres secondaires, tentent d'expliquer les dirigeants de papeteries. Environ une demi-douzaine d'usines de désencrage doivent ouvrir leurs portes au cours des deux prochaines années. Le règlement municipal de Toronto devrait en principe entrer en vigueur l'été prochain.

Par ailleurs, l'ACPPP a fait savoir que les dépenses en capital, qui ont connu une baisse de 1 milliard \$ en 1990, pour tomber à 5 milliards \$, baisseront d'un autre milliard de dollars cette année.

## EN UN CLIN D'OEIL

### ■ Canam Manac ferme une usine

MONTRÉAL — Les Aciers Canam, filiale du groupe Canam Manac, a annoncé hier la fermeture de l'usine Lord de Montréal. La vingtaine d'employés encore au travail se retrouveront au chômage. La faiblesse de l'industrie de la construction et la désuétude des installations motivent la décision de la compagnie, a fait savoir Canam Manac.

### ■ Ideal Metal impose la semaine de quatre jours

MONTRÉAL — Ideal Metal inc. a mis 140 salariés de Montréal et de Toronto au régime de la semaine de quatre jours afin de surmonter la récession. Le président du conseil Jacques Daccord a déclaré que, grâce à un programme fédéral, les ouvriers toucheront des prestations d'assurance-chômage égales à 60 % de leur salaire pour compenser la journée perdue. Aux termes du programme de 26 semaines, Ideal Metal doit garantir qu'elle ne licenciera aucun travailleur durant cette période. La compagnie emploie 375 personnes. M. Daccord a expliqué que la semaine de travail de quatre jours permettra de traverser la récession.

### ■ La Baie d'Hudson abandonne le commerce de la fourrure

TORONTO — La Compagnie de la Baie d'Hudson, l'un des symboles de l'histoire du Canada, abandonne le commerce de la fourrure, à l'origine de son formidable essor dès sa création il y a plus de trois siècles. La liquidation des stocks de fourrures de la compagnie débutera le 6 février, à Vancouver, et se poursuivra jusqu'au printemps à travers le Canada, a indiqué le vice-président aux ventes et à la promotion de la Compagnie de la Baie d'Hudson, M. Barry Agnew: « C'est paradoxal dans une certaine mesure que la compagnie se retire du secteur qui a été sa raison d'être. Les ventes de fourrures ne représentent plus aujourd'hui qu'une infime partie du bénéfice de la compagnie. »

### ■ Les syndicats chercheront à mieux se protéger

OTTAWA — Au cours des prochaines négociations collectives, les syndicats viseront à rendre les mises à pied les plus coûteuses possibles — alors que les employeurs chercheront des moyens de restreindre les coûts de la main-d'oeuvre. Telle est la principale conclusion à laquelle est arrivé le Conférence Board du Canada. La récession et des modifications à long terme de l'économie canadienne ont incité les syndicats à adopter une attitude plutôt protectrice à l'égard de leurs membres. Ceci signifie que, cette année, la sécurité d'emploi et des primes substantielles de séparation ont pris la place des salaires en tête des priorités du mouvement syndical dans les négociations.

### ■ Succès du plan de consolidation agricole des Appalaches

LAC-ETCHEMIN — Des engagements budgétaires de 408 526 \$ du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le cadre du plan de consolidation et de développement des Appalaches ont permis de générer des investissements d'environ 1 million \$. Selon M. Richard Pelletier, du MAPAQ, la participation des producteurs agricoles au programme « Initiatives régionales » équivaut à 30 %, 50 % et 70 % selon les volets du programme.

### ■ Les pêcheurs et le ministre Vallières prêts à se revoir

CHANDLER — La rencontre qui a eu lieu, en début de semaine, entre le ministre responsable des pêches au Québec, M. Yvon Vallières et les dirigeants de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) n'aura pas donné les résultats escomptés. La seule entente qui est intervenue prévoit que les deux parties se rencontreront de nouveau. C'était la première rencontre entre les deux parties depuis la nomination de M. Vallières. Lors de son congrès des 6 et 7 février, l'AQIP dressera la liste des revendications qu'elle présentera au ministre.

### ■ Chute du bénéfice de la Mutuelle du Canada

MONTRÉAL — La Mutuelle du Canada, principale composante du Groupe La Mutuelle, a vu son bénéfice net diminuer à 39 millions \$ en 1990, comparativement à 125 millions \$ pendant l'exercice précédent. La compagnie identifie trois facteurs pour cette détérioration des profits: la chute des actions ordinaires, augmentation du nombre de demandes de règlement d'invalidité et taux moyen d'impôt sur le revenu plus élevé. De surcroît, la compagnie a implanté la « participations-propriété », qui a grugé 30 millions \$ sur ses bénéfices consolidés, partagés par tous les porteurs de polices participantes. L'assurance-vie en vigueur à la fin de l'année atteignait 86 milliards \$.

### ■ Meredith nommé président de l'Office des provendes

OTTAWA — C'est le président de la Commission d'appel de la Société du crédit agricole de la Nouvelle-Écosse, M. Tom Meredith, qui succédera à M. Guy René de Cotret à la présidence de l'Office des provendes du Canada. M. de Cotret a pris sa retraite à la fin de la dernière année. Membre de l'office depuis 1987, M. Meredith exploite également une ferme familiale dans le comté de Colchester en Nouvelle-Écosse. L'office assure l'approvisionnement en céréales fourragères auprès des éleveurs, l'entreposage du grain dans des installations appropriées et la répartition équitable des frais de transport payés par les producteurs des régions visées par le programme d'aide au transport des céréales fourragères.

### ■ Le chiffre d'affaires d'Agropur enregistre une baisse de 1,8 %

GRANBY — La coopérative agro-alimentaire Agropur a réalisé, en 1990, un chiffre d'affaires de 496 millions \$, soit une baisse de 1,8 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, l'an dernier, les sociétaires d'Agropur se sont vu attribuer des compléments de prix de plus de 5,6 millions \$ comparativement à 3,7 millions \$ en 1989, soit une hausse de 1,9 million \$. L'excédent net de l'exercice se situe, par ailleurs, à 6,06 millions \$, soit une hausse de 987 000 \$ ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent. Le directeur général d'Agropur, M. Claude Ménard, a indiqué qu'en 1990 la coopérative avait posé plusieurs gestes significatifs pour mieux contrôler la distribution de ses produits, dont les fromages, la charcuterie et le yogourt. Une nouvelle convention de mise en marché du lait lui permettra également, selon M. Ménard, de juguler l'hémorragie de lait dont elle était victime depuis 1985. Agropur transforme 700 millions de litres de lait annuellement. Elle regroupe 4500 agriculteurs et emploie 1600 personnes.

### avis de demande d'un permis d'alcool

**Régie des permis d'alcool du Québec**

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérés, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest Ouest, Québec, QC G1N 2C9.

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
YVES CLOUTIER INC. Le Deauville 3000, boul. Laurier Ste-Foy	Autorisation de danse et spectacles dans un bar	3000, boul. Laurier Ste-Foy
ROBERT PILOTE ET HUGUETTE LAFOREST Bar A.B. entr. 7101, boul. Hamel Ouest Ste-Foy	1 bar	7101, boul. Hamel Ouest Ste-Foy
BRASSERIE ST-JEAN INC. Bar le Cheminot entr. 1567, de la Canadière Québec	(1) bar changement de catégorie	1567, de la Canadière Québec
TRARI MUSTAPHA Café l'Alvain 655, St-Jean Québec	1 restaurant pour vendre	655, St-Jean Québec
CAHILLE GAGNE ET BRUNO DUPUIS C. Cabru Plus entr. 281, de la Couronne Québec	1 restaurant pour vendre augmentation de capacité modification du permis suite à une cession	281, de la Couronne Québec
COMITE DES LIGES SAINTES THERESE DE BEAUPORT INC. Centre de loisirs Jean-Guyon 153, rue St-Pierre, C.P. 5633 Beaufort	1 bar dans centre sportif	153, rue St-Pierre, C.P. 5633 Beaufort
GILLES BELANGER Érablière Belanger inc. 264, chemin St-Étienne-de-Lauzon	1 restaurant pour vendre 1 bar (danse)	264, chemin St-Étienne-de-Lauzon
PRALIM INC. Super Marché Clavel 875, 4e Avenue Québec	1 épicerie	875, 4e Avenue Québec
GESTION JACKSON & PHILIPPIN INC. Pizza Mag entr. 955, Jean-Gauvin Ste-Foy	(1) restaurant pour vendre (1) bar sur terrasse	955, Jean-Gauvin Ste-Foy

Le président et directeur général  
Ghislain K. Lafamme, avocat

**Québec**

**VILLE DE BEAUPORT**

**DÉVELOPPEMENT AVENUE ST-IGNACE**

PHASE 1 - 1re PARTIE  
DEVIS SPÉCIAL  
DOSSIER NO D-90-043  
PROJET NO 10755-002

**APPEL D'OFFRES**

Avis est, par la présente, donné que la Ville de Beaufort recevra des soumissions aux conditions ci-dessous énumérées.

**PROJET NO 10755-002**

Les ouvrages faisant partie du contrat sont projetés sur l'avenue St-Ignace et la rue "A" du Développement avenue St-Ignace et concernent principalement les travaux suivants:

- Addition de conduites principales d'égout et d'égouts pour le prolongement des réseaux de services publics, comprenant l'excavation et le remplissage nécessaires;
- Installation de branchements privés, regards, puits, vannes, bornes d'incendie et autres accessoires connexes;
- Construction des infrastructures de rue et réalisation des fondations correspondantes en matériau granulaire d'emprunt;
- Raccorderment des ouvrages, mise en opération des tuyaux et nettoyage du site.

**CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION**

Seuls sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui sont détenteurs d'un permis de la Régie des Entreprises de la Construction du Québec. Ils peuvent, moyennant un dépôt de cinquante dollars (50\$) NON REMBOURSABLE fait au nom de ROCHE LTEL, Groupe-conseil, se procurer les documents complets de soumission à l'endroit suivant:

ROCHE LTEL Groupe-conseil  
2515, boulevard Laurier  
SAINTE-FOY (Québec)  
G1V 4M3

**CONDITIONS DE SOUMISSION**

Les soumissions doivent être présentées tel que requis au Cahier des Charges et être accompagnées d'un cautionnement correspondant à 10% du montant de la soumission.

Elles seront reçues au bureau de la soumission situé à l'Hôtel de Ville de Beaufort, jusqu'à 11h, le lundi 11 février 1991, pour ouverture à compter de 11h, le même jour, dans une salle située à l'Hôtel de Ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beaufort, en présence des personnes intéressées.

La Ville de Beaufort ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et rejetera toute soumission non conforme.

FAIT À BEAUPORT, ce 1er février 1991

La greffière de la ville  
Me Josette Tessier, Notaire

**COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU**  
3400, avenue Chauveau  
Neufchâtel (Québec) G2C 1A1

**APPEL D'OFFRES**

**ÉCOLE POLYVALENTE DE LORETTEVILLE**

**RÉAMÉNAGEMENT DU SOUS-SOL DU PAVILLON ST-JOSEPH**

**PROPRIÉTAIRE:** Commission scolaire régionale Chauveau  
3400, boul. Chauveau  
QUÉBEC (Québec) G2A 1C1  
tel.: 847-7115

**ARCHITECTES:** Côté Chabot Morel, architectes  
6285, boul. l'Ormière  
QUÉBEC (Québec) G2B 4H4  
tel.: 842-1987

**INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:** Lapel Groupe-Conseil Inc.  
1305, boul. Lebourgneuf  
QUÉBEC (Québec) G2K 2E4  
tel.: 683-2228

La Commission scolaire régionale Chauveau demande des soumissions pour le réaménagement du sous-sol du Pavillon St-Joseph à la Polyvalente de Loretteville. Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs en construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les dessins, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, suivant un préavis, contre un dépôt de cent dollars (100\$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cinquante mille dollars (50 000 \$) à l'ordre du propriétaire, la Commission scolaire régionale Chauveau, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au directeur des Services des ressources matérielles, seront reçues à la Commission scolaire régionale Chauveau, au 3400, boul. Chauveau à Neufchâtel, jusqu'à quinze heures, heure en vigueur localement, le 25 février 1991, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, c.A-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Jacques Kirouac  
Directeur général

# Soligaz se heurte à un blocage du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

MONTREAL — Soligaz se heurte à un curieux blocage du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement qui a obtenu l'accord du ministre de l'Environnement pour reprendre complètement l'évaluation du projet.

par HÉLÈNE BARIL  
LE SOLEIL

Chez Soligaz, on s'explique mal que le ministère de l'Environnement ait pu changer les règles du jeu en cours de route. Il s'agit là d'un précédent qui pourrait faire fuir des investisseurs potentiels, estime-t-on au sein du consortium, et menacer le projet Soligaz lui-même, qui a déjà subi des retards de toutes sortes.

Les audiences publiques du projet s'étaient pourtant déroulées normalement et rien ne laissait présager un tel blocage.

Ainsi, à la fin des auditions, le président du BAPE se disait satisfait des réponses obtenues du consortium. « Le mandat qui nous a été confié a commencé le 17 septembre et se terminera le 17 janvier. Suite à cette deuxième partie, la commission écrira son rapport et le déposera le 17 janvier au ministre de l'Environnement », affirmait M. Michel Dorais. C'était le 13 novembre.

Or, à peine deux semaines plus tard, rien ne va plus pour le BAPE. Dans une lettre au ministre Pierre Paradis, les membres du bureau affirment que des aspects majeurs du dossier « ont été éludés ou

traités de façon incomplète par le promoteur ». Le BAPE demande en conséquence à Soligaz de refaire ses devoirs et au ministre Paradis de prolonger son mandat de quatre mois, jusqu'au 17 mai 1991, ce qui lui fut accordé.

Au ministère de l'Environnement, on explique avoir donné une réponse positive à cette demande inusitée parce qu'autrement, la recommandation du BAPE pour le projet Soligaz aurait à coup sûr été négative. De plus, comme le représentant du gouvernement fédéral au BAPE avait lui aussi signé la demande de prolongation, « les probabilités étaient qu'en cas de refus, le gouvernement fédéral aurait exigé de nouvelles études sur les parties du projet le concernant, les installations portuaires », explique la porte-parole du ministre, Mme Sylvie Marier.

### Dans les limbes

Tout en se disant disponibles pour répondre à d'autres questions, les dirigeants de Soligaz ont refusé de reprendre leurs études et de se soumettre à de nouvelles audiences publiques. « Nos conseillers juridiques nous ont informé qu'une fois le mandat d'audiences publiques du BAPE terminé (...) le processus ne peut plus être prolongé indirectement par l'octroi au BAPE d'un mandat général d'enquête portant sur les mêmes questions », a écrit le directeur exécutif de Soligaz, M. Jean Guérin, au président du BAPE.

M. Dorais, qui est passé depuis au Bureau fédéral d'évaluation en-

vironnementale, a rétorqué que même sans nouvelles études, le bureau poursuivra ses travaux et remettra son rapport le 17 mai 1991.

Le BAPE se plongera dans les études déjà remises par Soligaz, a précisé cette semaine son secrétaire, M. Pierre Auger.

Les deux parties restant sur leurs positions, le projet se retrouve dans les limbes. Les milieux d'affaires, comme la Chambre de commerce de Montréal, se demandent si le projet est victime de tracasseries bureaucratiques ou d'un nouvel épisode du conflit entre la ministre de l'Énergie et le ministre de l'Environnement.

Le gouvernement ne peut s'immiscer dans le fonctionnement du BAPE, qui est un organisme quasi-judiciaire, affirme la porte-parole du ministre, qui reconnaît que la situation est pour le moins curieuse. Selon Mme Marier, le dossier se retrouvera tôt ou tard sur le bureau du ministre mais en attendant, pas question d'intervenir.

Soligaz est un projet piloté par Noverco, Soquip, Pétromont et SNC qui vise à approvisionner la région de Montréal en liquides de gaz naturel de l'Ouest. À terme, le projet donnera un nouveau souffle à l'industrie pétrochimique montréalaise et a été jugé assez important pour que le gouvernement québécois y injecte 150 millions \$. Soligaz prévoit la construction d'un pipe-line, d'installations portuaires, de cavernes de stockage et d'une usine de fractionnement des liquides de gaz naturel.



Georges  
**ANGERS**

## La banque centrale reste au contrôle

En abaissant de seulement 15 centièmes de point son taux d'escompte hier, la Banque du Canada a clairement indiqué qu'elle ne se laisserait pas dicter sa politique sur les taux d'intérêt ni par les banques commerciales, ni par le marché monétaire.

Dans le contexte, on peut même dire que la Banque a légèrement appliqué les freins cette semaine à la glissade des taux d'intérêt.

Cette glissade amorcée l'été dernier, la Banque du Canada l'avait contenue, globalement, à dix centièmes de point par semaine jusqu'à la fin de 1990. Depuis le début de l'année, cependant, elle s'était accélérée; avant la baisse d'hier, c'est en effet une chute de 84 centièmes de point qui avait été consentie par la banque centrale canadienne à son taux d'escompte, une moyenne de plus de 20 centièmes par semaine.

En ramenant la baisse d'hier à 15 centièmes après que les grandes banques du pays et Desjardins eurent abaissé mercredi leur taux préférentiel de cinquante centièmes (ou un demi point), la Banque du Canada a cherché à livrer un double message: oui, les taux d'intérêt vont continuer de baisser, non, ils ne baisseront pas de façon radicale.

S'il existe un lien direct entre le taux d'intérêt préférentiel de la Banque du Canada et les taux d'intérêt que chargent les banques commerciales, il ne faut cependant pas confondre les deux.

La Banque du Canada a beau être le banquier de nos grandes banques commerciales, elle n'obéit pas aux mêmes règles. Nos banques commerciales, par définition, obéissent aux règles du marché. La Banque du Canada est au contraire un monopole dont le rôle est de gérer la politique monétaire du pays.

C'est en quelque sorte elle qui prête aux banques commerciales l'argent dont elles se servent pour prêter aux entreprises et aux individus. Mais pour s'assurer d'un certain équilibre entre le besoin et l'offre d'argent, en l'occurrence entre le besoin et l'offre de dollars canadiens, elle intervient constamment sur le marché monétaire. Elle agit, en quelque sorte, comme un contrôleur du marché.

Elle l'a notamment fait mercredi soir après que les banques commerciales eurent annoncé la baisse d'un demi point de pourcentage de leur taux préférentiel. Cette annonce a en effet quelque peu « excité » le marché monétaire qui y a vu une indication d'une chute accélérée des taux d'intérêt au Canada.

La Banque du Canada est alors intervenue agressivement pour calmer les esprits de telle sorte que le taux des prêts « nocturnes » (nous reviendrons sur le sujet) est demeuré relativement élevé à 12,25%. (Notons seulement qu'en vertu du principe selon lequel l'argent qui dort ne rapporte pas, des systèmes internationaux de flux monétaires à très court terme, question d'heures, ont été élaborés pour que l'argent rapporte constamment.)

C'était déjà une première indication que la Banque du Canada n'allait pas se faire dicter sa politique de taux d'intérêt par le marché monétaire. Hier, elle n'a fait que confirmer cette logique. Pas question de perdre le contrôle.

Quant à elle, la décision des grandes banques et de Desjardins de réduire leur taux préférentiel, c'est-à-dire celui qu'ils offrent à leurs meilleurs clients, répondait essentiellement à des impératifs commerciaux.

On doit se rappeler que les banques font essentiellement de l'argent quand elles en prêtent. Or les taux d'intérêt relativement élevés ont beaucoup réduit l'appétit des entreprises et des consommateurs depuis quelques mois. Or leur coût réel d'argent leur laissait une certaine marge de manoeuvre.

Par ailleurs, l'action systématique de la Banque de Montréal, depuis quelques mois, qui a constamment devancé ses concurrentes en annonçant avant elles des baisses de taux et sa stratégie avouée de les maintenir plus bas que la concurrence, a fini par faire réagir les autres.

Mais cette guerre des taux d'intérêt n'a rien à voir avec la politique de la Banque du Canada qui demeure strictement et prudemment fixée sur le contrôle de l'inflation, sur la stabilité des prix. Et à ce niveau, rien n'est encore joué, même si, notamment, l'entrée en vigueur de la TPS n'a pas encore été la catastrophe que certains prévoient...

### La guerre a donné un choc à l'économie

NEW YORK, Nations unies (AFP) — « La crise du Golfe a imprimé un choc sérieux à l'économie mondiale, mais elle n'a pas été la cause principale du ralentissement (de la croissance) en 1990 », croissances qui stagnera en 1991, estime un rapport officiel de l'ONU publié hier. Ce ralentissement est dû à plusieurs facteurs indépendants, précise le secrétaire général de l'ONU dans un rapport au conseil économique et social de l'Organisation: « récession hésitante dans les grands pays industrialisés, problèmes de transition en Europe orientale et efforts de stabilisation en Amérique latine. »

La hausse du prix du pétrole, les conséquences de l'embargo commercial contre l'Irak et le Koweït, l'arrêt des envois de fonds des travailleurs émigrés et le rapatriement de ces travailleurs « sont à l'origine d'une réduction de 0,3 pc de la croissance de la production mondiale de 1990 », souligne le rapport.

M. Perez de Cuellar souligne que le commerce mondial a été particulièrement dynamique en 1990 mais que le fardeau de la dette a continué de faire obstacle à la reprise de la croissance dans de nombreux pays.

**VILLE DE BEAUPORT**

**APPEL D'OFFRES**

La Ville de Beauport demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc, d'égoût et de voirie pour les projets suivants:

- 1- Développement Rivian - Phase VIII, parties 3 et 4  
Dossier: D205-73  
Projet: D91-052, Ville de Beauport
- 2- Rue Sorcier  
Dossier: D205-70  
Projet: R889-006, Ville de Beauport
- 3- Développement Faucher - Phase VII  
Dossier: R0190  
Projet: D90-047, Ville de Beauport

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formules de soumission, moyennant un dépôt de 50 \$ non remboursable, pour chaque contrat, au bureau des consultants de la Ville de Beauport.

**SOLVAR GROUPE-CONSEIL**  
3100, av. Bourg-Royal, Beauport, QC G1C5G7

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission. Chaque soumission devra être accompagnée des lettres d'intention prévues au Cahier des charges et exigées au devis particulier.

Les soumissions seront reçues par la soussignée, à l'hôtel de ville de Beauport, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, jusqu'à onze heures (11 h), heure locale, le lundi 18 février 1991.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de onze heures (11 h), dans une salle située à l'hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport.

La Ville de Beauport se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de rejeter toute soumission non conforme.

Fait à Beauport, ce 1er février 1991

La Greffière de la Ville  
Jovette Tessier, notaire

**AVIS**

Avis est donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires et qu'une assemblée générale spéciale de SSQ, Société d'assurances générales inc., seront tenues mercredi, le 20 février 1991, à 19h00, au siège social de la Société, 1 Parc Samuel-Holland, bureau 440, à Québec, aux fins de:

- recevoir les rapports du conseil d'administration, les états financiers et le rapport des vérificateurs;
- examiner et ratifier, le cas échéant, les règlements adoptés au cours de l'année et plus particulièrement le règlement concernant la rémunération des administrateurs;
- procéder à l'élection des administrateurs;
- nommer les vérificateurs externes de la Société pour l'exercice 1991;
- discuter de toute autre question soumise à l'assemblée;

Québec, le 25 janvier 1991

Le Secrétaire  
*Yves Le May*  
Yves Le May

**SSQ**  
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES  
MEMBRE DU GROUPE **BSQ**

**CSST** Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

**APPEL D'OFFRES**  
91 - 255206

**ENTRETIEN MÉNAGER**

La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec invite les firmes spécialisées à présenter une soumission pour effectuer l'entretien ménager à l'édifice situé au 524 rue Bourdages, Québec, ainsi qu'à l'entrepôt du 2555 rue Watt à Ste-Foy.

**Période de contrat:**  
Du 1er mai 1991 au 31 avril 1992 avec option de renouvellement de deux autres périodes additionnelles et successives de douze mois chacune.

**CONDITIONS:**

- 1- Avoir une place d'affaires dans la communauté urbaine de Québec.
- 2- Assister à la réunion d'information obligatoire le 5 février 1991 à 14 h 00 à l'endroit précisé aux documents d'appel d'offres.
- 3- Se procurer les documents d'appel d'offres directement de la CSST pour la somme de vingt dollars (20,00 \$) non remboursable, à l'adresse suivante:

**Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec**  
Service de l'Approvisionnement  
524, rue Bourdages, local R-65  
Québec (Québec) G1K 7E2

Tél.: (418) 643-5155

**DATE DE CLÔTURE:** 12 février 1991, 15 heures.

La CSST ne s'engage pas à retenir la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**Le Directeur**  
Direction des ressources matérielles  
Dominique Landry

**AMEUBLEMENT DE BUREAU FRC INC.**

1000  
**CHAISES**  
empilables  
neuves  
à partir de  
**Special 1995\$**

**CHAISES SUPER**  
à partir de  
**STENO 9995\$**  
**Special**

**AMEUBLEMENT DE BUREAU FRC INC.**  
720, Saint-Vallier Ouest, Québec 683-2338

**Société d'énergie de la Baie James**

**PROJET GRANDE BALEINE**  
APPEL D'OFFRES No 1G3-120-2-01  
DÉBOISEMENT DE L'EMPRISE DE LA ROUTE LG 2 - GB 1  
(TRONÇON DU km 9.5 AU km 80 - AXE NORD-SUD)

**Date et heure limite de réception des soumissions:** Le jeudi 7 mars 1991 à 15 h 30

**Garantie de soumission:** 150 000 \$

**Prix du document:** 150 \$ toutes taxes incluses

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES**  
Service Contrats  
22e étage  
800, boul. de Maisonneuve Est  
MONTREAL (Québec)  
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

**Note:** L'attribution du contrat No 1G3-120-2-01 est conditionnelle à l'obtention, par la SEBJ, des permis requis pour l'exécution des travaux.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Guy Laperle au (514) 985-7900.

Jocelyne Fortin  
Chef de service adjointe Contrats

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC**

**STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES**  
PROJET 333

**AVIS D'APPEL D'OFFRES No: A0-52-46**  
ISOLATION ET IDENTIFICATION DES CONDUITS ET DES ÉQUIPEMENTS

**LOTS 1445C et 2445C**  
**STATIONS EST ET OUEST**

La Communauté urbaine de Québec recevra jusqu'à 15 heures, le 28 février 1991, des soumissions pour des travaux d'isolation et d'identification des conduits et des équipements des deux stations de traitement des eaux usées appelées "Station EST" et "Station OUEST".

Les documents de soumission sont disponibles aux bureaux de l'équipe de gestion du projet de la Communauté, 399, rue St-Joseph Est, 4e étage, Québec, G1K 8E2, moyennant un paiement non remboursable de cinquante dollars (50\$) pour chaque exemplaire, effectué sous forme d'un chèque visé à la Communauté urbaine de Québec.

Toute soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission correspondant à dix pour cent (10%) du montant de la soumission et émis selon les prescriptions des documents de l'appel d'offres.

Toute soumission doit être présentée sous pli cacheté dans les enveloppes qui accompagnent les documents de l'appel d'offres et se trouver physiquement entre les mains du personnel du secrétariat de la Communauté, 399, St-Joseph Est, bureau 515, Québec, G1K 8E2, à l'heure et au jour précédemment indiqués. Les soumissions sont ouvertes en public le même jour, à l'heure susdite, par le secrétaire ou son mandataire officiel, accompagné d'un témoin.

Seules seront considérées, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec (c'est-à-dire le principal établissement d'où les affaires sont dirigées et où le personnel de maîtrise et l'équipement se trouvent ordinairement).

La Communauté urbaine de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Estelle Alain, avocate  
Secrétaire par intérim de la CUQ

Le 31 janvier 1991.

## Stablex passe à un consortium américain

MONTREAL — La seule usine d'élimination de déchets dangereux inorganiques au Québec, Stablex, de Blainville, au nord de Montréal, vient de passer aux mains d'un consortium américain, le Concord Resources Group.

par ROLLANDE PARENT  
de la Presse canadienne

Le groupe américain qui a annoncé, hier, l'achat de Soretex dont Stablex est une filiale, n'a pas révélé le montant payé.

Soretex a été créée par Investissements Novacap et trois cadres supérieurs de Stablex, Gilles Léonard, Dominique LeBel et Pierre Grenier.

Les installations de Stablex s'étendent sur 337 acres. Quelque 120 travailleurs y traitent jusqu'à 100000 tonnes métriques de déchets annuellement. Contrairement aux déchets organiques qui peuvent être détruits par incinération, les déchets inorganiques nécessitent un traitement physico-chimique qui les transforme en un matériau solide.

Le président et chef de la direction de Concord, Swep Davis, prévoit que l'usine Stablex prendra en charge au cours des prochaines années davantage de déchets provenant du Québec.

Selon les chiffres qu'il a fournis, 43 % des déchets traités l'année dernière chez Stablex originaient du Québec, deux fois plus que deux ans auparavant, et 53 % des États-Unis, surtout du Nord-Est.

sees de 10,2 millions\$ en 1985 à 35,2 millions\$ lors de son dernier exercice complet, indiquait hier Investissements Novacap qui précisait que la dette de 27 millions\$ reliée à l'acquisition de l'entreprise avait été complètement remboursée.

En outre, au cours des cinq dernières années, 11 millions\$ ont été investis dans les installations de Stablex.

Ces installations sont constituées d'une cuvette d'argile d'une épaisseur de 25 mètres. L'usine et ses abords ont été isolés à l'aide d'argile et de moraine. Un réseau de drainage collecte les eaux de ruissellement.

Quant à l'acquéreur, le consortium Concord, il a été formé en avril 1981 de Consolidated Rail Corporation (Conrail) de Philadelphie, et de OHM Corporation, de Findlay, Ohio.

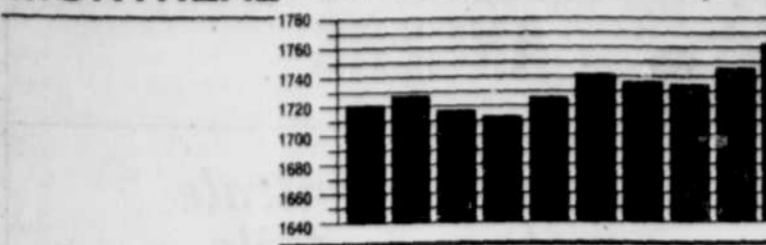
Conrail exploite le plus important réseau ferroviaire du nord-est des États-Unis tandis que OHM élabore et met en oeuvre des services de correction et d'urgence environnementales.

Récemment, la division canadienne d'OHM a décontaminé, à la demande de la Défense nationale, près de 2500 tonnes de terre contaminée aux BPC, à Goose Bay, au Labrador.

Les ventes de Stablex sont pas-

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1763,02, en hausse de 15,70. Volume des transactions : 6,2 millions d'actions. Titres en hausse : 160. Titres en baisse : 93. Titres inchangés : 139.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

--- D A G ---

Table of stock market data for the D A G (Dow Jones Industrial Average) region, listing various stocks and their performance.

--- M A O ---

Table of stock market data for the M A O (Major American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

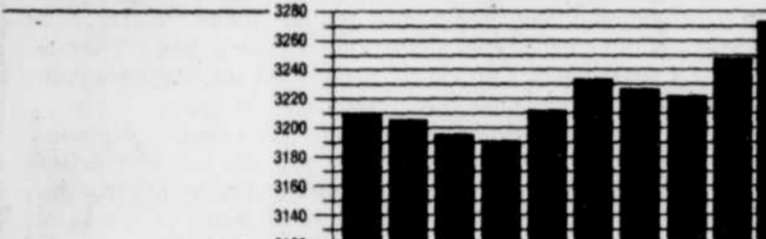
--- P A S ---

Table of stock market data for the P A S (Pacific and South American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- T A Z ---

Table of stock market data for the T A Z (Toronto and American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3272,00 en hausse de 24,21. Volume des transactions : 25,6 millions d'actions.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

--- P A S ---

Table of stock market data for the P A S (Pacific and South American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- M A O ---

Table of stock market data for the M A O (Major American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- T A Z ---

Table of stock market data for the T A Z (Toronto and American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- P A S ---

Table of stock market data for the P A S (Pacific and South American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- A E T B ---

Table of stock market data for the A E T B (Advanced Economic and Technical Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- H A L ---

Table of stock market data for the H A L (Highly Active Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- T A Z ---

Table of stock market data for the T A Z (Toronto and American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- D A G ---

Table of stock market data for the D A G (Dow Jones Industrial Average) region, listing various stocks and their performance.

--- M A O ---

Table of stock market data for the M A O (Major American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- P A S ---

Table of stock market data for the P A S (Pacific and South American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- C ---

Table of stock market data for the C (Canadian Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- M A O ---

Table of stock market data for the M A O (Major American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- T A Z ---

Table of stock market data for the T A Z (Toronto and American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- C ---

Table of stock market data for the C (Canadian Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- M A O ---

Table of stock market data for the M A O (Major American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

--- T A Z ---

Table of stock market data for the T A Z (Toronto and American Stocks) region, listing various stocks and their performance.

L'ARGENT

TORONTO (PC) - Handy and Harman cotait l'argent métal, jeudi 4,45\$ l'once et 143,36\$ le kilogramme, comparativement à 4,49\$ et 143,05\$ respectivement, le jour précédent.

Ces cotes sont en dollar canadien.

LES METAUX

LONDRES (AP) - Les prix comptants des métaux à la fermeture des marchés, hier. Les prix de l'aluminium, du cuivre, du nickel, du zinc et du plomb sont donnés en livres sterling par tonne métrique : CUIVRE : 1225-1226; PLOMB : 294-295; ZINC : 1156-1157; ALUMINIUM : 1468-1470; NICKEL : 8520-8530.

LES TITRES AU COMPTOIR

TORONTO - Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Table of stock market data for the Toronto Comptoir, listing various stocks and their performance.

LES OBLIGATIONS

TORONTO (PC) - La tendance était irrégulière et l'activité modérée jeudi, sur le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de 10 cents. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont cédé cinq cents. Le long terme a baissé de 10 cents.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 11% pour cent.

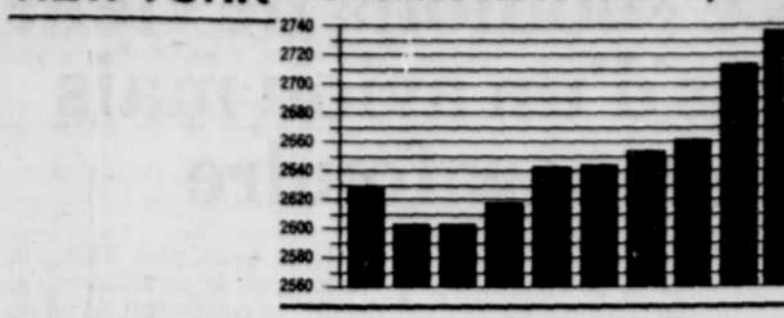
PROVINCES

Table of stock market data for various provinces, listing various stocks and their performance.

ERRATUM

Une coquille s'est glissée dans notre chronique de finances personnelles publiée hier. Fellow de l'Institut canadien des valeurs mobilières, Claude Gingras est vice-courier en placements pour McNeil Mantha, à Québec. Il n'est plus à l'emploi de Lévesque, Beaubien, Geoffroy.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 2736,38, en hausse de 23,26. Volume des transactions : 204 millions d'actions. Titres en hausse : 1061. Titres en baisse : 504. Titres inchangés : 424.

Table of stock market data including indices like S&P 500, Dow Jones, and various sector indices.

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Table of financial data for various companies and sectors, including stock prices and option details.

LES FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance data, including fund names, assets, and returns.

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Table of financial data for various companies and sectors, including stock prices and option details.

LES FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance data, including fund names, assets, and returns.

FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE ROYFUND

Donnez-vous le pouvoir de transférer sans frais et à votre guise vos unités RoyFund dans un autre fonds RoyFund ou dans un REER dépot à terme, tout en optant pour un rendement hors pair.

Plus qu'un simple REER

Advertisement for RoyFund featuring a large graphic with '10.91%' and '11.52%' and text about investment performance.

Table of financial data for various companies and sectors, including stock prices and option details.

LES FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance data, including fund names, assets, and returns.

LES FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance data, including fund names, assets, and returns.

LES MONNAIES

Table of exchange rates for various currencies.

LES CÉRÉALES

CHICAGO (AP) — Les cours des grains étaient généralement en hausse jeudi, au marché de 11 cents.

LES BÉNÉFICES

Par la Presse canadienne. Magnetic Electronics, neuf mois clos 30 nov. 1990, pertes nettes 399,205 ou 11 cents par action.

NEW YORK (AP) — Un important journal de l'industrie bancaire des États-Unis a émis jeudi la possibilité d'une fusion entre la Banque royale du Canada et la Chase Manhattan Corp.

Les deux institutions ont rapidement nié ce rapport, publié dans l'American Banker. Mais la Banque royale et la Banque de commerce canadienne impériale ont confirmé que le journal n'avait pas tort lorsqu'il écrivait que toutes deux étudiaient la possibilité d'une expansion aux États-Unis.

Deux banques canadiennes étudient la possibilité d'une expansion aux USA

royale et la BCCI pour leur parler d'une possibilité d'alliance avec de grandes banques newyorkaises.

Problèmes aux États-Unis

Un porte-parole de la Chase, Fraser Seitel, a dit que l'institution n'avait eu aucune discussion avec des banques canadiennes et n'avait aucun projet en ce sens.

Fusion non étonnante

Les banques canadiennes ne sont pas tellement pressées. Le temps travaille en leur faveur.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmissibles hier sur le ministère fédéral de l'Agriculture.

LES MONNAIES

Table of exchange rates for various currencies.

LES CÉRÉALES

CHICAGO (AP) — Les cours des grains étaient généralement en hausse jeudi, au marché de 11 cents.

LES BÉNÉFICES

Par la Presse canadienne. Magnetic Electronics, neuf mois clos 30 nov. 1990, pertes nettes 399,205 ou 11 cents par action.

NEW YORK (AP) — Un important journal de l'industrie bancaire des États-Unis a émis jeudi la possibilité d'une fusion entre la Banque royale du Canada et la Chase Manhattan Corp.

Deux banques canadiennes étudient la possibilité d'une expansion aux USA

royale et la BCCI pour leur parler d'une possibilité d'alliance avec de grandes banques newyorkaises.

Problèmes aux États-Unis

Un porte-parole de la Chase, Fraser Seitel, a dit que l'institution n'avait eu aucune discussion avec des banques canadiennes et n'avait aucun projet en ce sens.

Fusion non étonnante

Les banques canadiennes ne sont pas tellement pressées. Le temps travaille en leur faveur.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmissibles hier sur le ministère fédéral de l'Agriculture.

LES MONNAIES

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis jeudi par la Banque d'Amérique. Les cotations sont en devise canadienne. Les taux sont quotidiens de nominal, vu qu'ils fluctuent durant le jour et varient d'une banque à l'autre. x = Taux mensuels.

Table of exchange rates for various currencies.

LES CÉRÉALES

CHICAGO (AP) — Les cours des grains étaient généralement en hausse jeudi, au marché de 11 cents.

LES BÉNÉFICES

Par la Presse canadienne. Magnetic Electronics, neuf mois clos 30 nov. 1990, pertes nettes 399,205 ou 11 cents par action.

NEW YORK (AP) — Un important journal de l'industrie bancaire des États-Unis a émis jeudi la possibilité d'une fusion entre la Banque royale du Canada et la Chase Manhattan Corp.

Deux banques canadiennes étudient la possibilité d'une expansion aux USA

royale et la BCCI pour leur parler d'une possibilité d'alliance avec de grandes banques newyorkaises.

Problèmes aux États-Unis

Un porte-parole de la Chase, Fraser Seitel, a dit que l'institution n'avait eu aucune discussion avec des banques canadiennes et n'avait aucun projet en ce sens.

Fusion non étonnante

Les banques canadiennes ne sont pas tellement pressées. Le temps travaille en leur faveur.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmissibles hier sur le ministère fédéral de l'Agriculture.

LES MONNAIES

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis jeudi par la Banque d'Amérique. Les cotations sont en devise canadienne. Les taux sont quotidiens de nominal, vu qu'ils fluctuent durant le jour et varient d'une banque à l'autre. x = Taux mensuels.

Table of exchange rates for various currencies.

LES CÉRÉALES

CHICAGO (AP) — Les cours des grains étaient généralement en hausse jeudi, au marché de 11 cents.

LES BÉNÉFICES

Par la Presse canadienne. Magnetic Electronics, neuf mois clos 30 nov. 1990, pertes nettes 399,205 ou 11 cents par action.

NEW YORK (AP) — Un important journal de l'industrie bancaire des États-Unis a émis jeudi la possibilité d'une fusion entre la Banque royale du Canada et la Chase Manhattan Corp.

Deux banques canadiennes étudient la possibilité d'une expansion aux USA

royale et la BCCI pour leur parler d'une possibilité d'alliance avec de grandes banques newyorkaises.

Problèmes aux États-Unis

Un porte-parole de la Chase, Fraser Seitel, a dit que l'institution n'avait eu aucune discussion avec des banques canadiennes et n'avait aucun projet en ce sens.

Fusion non étonnante

Les banques canadiennes ne sont pas tellement pressées. Le temps travaille en leur faveur.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmissibles hier sur le ministère fédéral de l'Agriculture.

# La grippe est partout au Québec, mais on ne parle pas encore d'épidémie

(LE SOLEIL, PC) — Même s'il y a beaucoup de cas de grippe à Québec, et surtout chez les enfants d'âge scolaire, comme le reconnaît Mme Monique Fradette, directrice du service de santé publique de l'hôpital du Saint-Sacrement, on ne peut quand même pas parler d'épidémie.

En effet, dit Mme Fradette, beaucoup de cas de grippe sont rapportés, ainsi qu'un grand nombre d'infections des voies respiratoires, surtout chez des jeunes d'âge scolaire. Mais on estime pour l'instant que la situation se compare à celle qui prévaut chaque année, durant le mois de janvier.

M. Jean-Louis Dugré, secrétaire général de la Commission des écoles catholiques de Québec, dit pour sa part qu'une vérification auprès d'un certain nombre d'écoles de Québec indique qu'on ne rapporte pas d'absentéisme accru à cause de la grippe. Certes, dit-il, c'est la période de l'année où l'on enregistre plus d'absences à cause de la grippe, mais rien à l'heure actuelle ne laisse croire à une épidémie.

À la Commission des écoles catholiques de Montréal on indique que le taux d'absentéisme est par-

ticulièrement élevé, sans pouvoir donner des chiffres très précis.

Cette année, l'ensemble du Québec vit une attaque en règle de l'influenza de type B, charmant virus qui provoquera des fièvres de trois à cinq jours, des maux de tête importants, des frissons et courbatures, et puis des problèmes respiratoires mineurs comme la toux et l'engorgement des muqueuses.

Dans quelques cas rares, cette grippe est associée au syndrome de Reye, une complication qui peut entraîner des insuffisances hépatiques chez les enfants de moins de 18 ans.

Les personnes âgées devront être prudentes parce que l'influenza B peut entraîner des pneumonies secondaires. Et, très important, pour éviter le syndrome de Reye, il faut prendre des médicaments de type Tylenol ou Tempra, et fuir les médicaments de type Aspirin.



Un policier de Charlesbourg exhibe de la main gauche le parafoudre qui a fait explosion. Il tient dans l'autre main la pièce de métal projetée lors de la déflagration et qui s'est enfoncée dans le toit de l'automobile de M. Roger Hamel.

# Le «boulon» ne vient pas d'un avion mais d'un parafoudre

Le mystère est éclairci. C'est l'explosion d'un parafoudre d'Hydro-Québec qui est à l'origine de la chute violente d'une pièce de métal sur le toit d'une automobile, survenue à Charlesbourg, au début de la semaine. Hydro-Québec a expliqué qu'il arrivait parfois que ce genre d'équipement fasse explosion.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY  
LE SOLEIL

Habituellement, c'est la présence d'humidité à l'intérieur du parafoudre qui cause la déflagration. « Avec les importants écarts de température qu'on a connus ces derniers jours, il est fort possible que de l'humidité s'y soit formée », a indiqué Danielle Gauvin, conseillère en information chez Hydro-Québec.

Dans la région de la capitale, il y a 70 000 de ces parafoudres. Chaque année, en moyenne, une quinzaine d'entre eux éclatent sans prévenir. La société Hydro-Québec se dit consciente du danger que cela peut représenter pour le public.

« Nous avons posé 3500 nouveaux types de parafoudres l'an dernier, ne comportant aucun risque d'explosion. Malheureusement, ils ont rapidement fissuré », précise Mme Gauvin. L'Institut de recherche et d'électricité d'Hydro-Québec, qui avait conçu ces nouveaux parafoudres, travaille à éliminer ce problème de fissuration.

Mercredi, Roger Hamel découvrait stupéfait qu'une pièce de métal s'était littéralement enfoncée dans le toit de son automobile, stationnée devant le 345, de la 54e Rue à Charlesbourg. Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer le curieux phénomène, dont la perte d'un morceau par un avion en vol.

La compagnie Intair a fait savoir hier aux media, après vérification, que ses appareils n'étaient nullement impliqués dans cette affaire. Une position que la suite des événements est venue confirmer. Le week-end dernier, deux avions d'Intair avaient perdu une roue au décollage à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, dans un intervalle de 12 heures.

# Sprint de vente samedi soir «Objectif réalisable» de 255 000 bougies

Le marathon de la bougie du Carnaval s'est mis en branle. Mais c'est samedi qu'aura lieu le grand sprint. Quelque 8000 bénévoles appartenant à 135 organismes iront alors offrir la bougie à quelque 350 000 foyers de la grande région de Québec.

par LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

L'objectif des organisateurs du 37e Carnaval : vendre 255 000 bougies. « Un objectif réalisable, aux dires de Bonhomme lui-même, puisque le prix de la bougie reste à 2,50 \$ sans TPS.

Avec un gros lot de 25 000 \$, un voyage en République dominicaine, quatre tirages de 1000 \$, plus des centaines de lots instantanés, la loterie du Carnaval trouve facilement preneur », affirme, pour sa part, le président de la bougie, M. Jean Chouinard. Surtout que les acheteurs ont une chance sur 50 de remporter un

prix. Les noms des gagnants seront dévoilés dimanche lors d'une émission à Radio-Canada.

Le Carnaval de Québec tire 20 % de ses revenus de la vente de la bougie. « Ce qui représente des recettes d'environ 640 000 \$ sur un budget de 3 100 000 \$ », précise le grand argentier du Carnaval, M. Jean Pelletier. Et malgré la récession, les organisateurs sont confiants non seulement de rencontrer leur objectif, mais aussi d'obtenir une plus grande participation de la population.

# ÉCHOS de la Côte-nord et Charlevoix par Marc ST-PIERRE et Denis GAUTHIER LE SOLEIL

## Salon du livre

SEPT-ÎLES — Une cinquantaine d'exposants et 15 auteurs participeront au Salon du livre de la Côte-Nord, du 14 au 17 février, à Sept-Îles. Parmi ces auteurs, on notera la présence de Claude Charron, Gérard-Marie Boivin et François Pratte. Il s'agit de la septième présentation de ce salon qui suscite beaucoup d'intérêt sur la Côte-Nord. Bon an mal an, cette manifestation culturelle nord-côtère établit quelque 5000 entrées.

## Hydro-Québec

BAIE-COMEAU — M. Jacques Régis, qui occupait le poste de vice-président de la région Manicouagan à Hydro-Québec, vient

d'être nommé vice-président exécutif du nouveau groupe Production, Transport et Télécommunications de la société d'État. M. Régis avait été plongé dans la désormais célèbre crise des BPC de Manic 2 quand, il y a 18 mois, l'État québécois avait décidé d'y entreposer les déchets toxiques de Saint-Basile-le-Grand.

## Négos au Manoir Richelieu

POINTE-AU-PIC — Les négociations pour la ratification d'une première convention collective pour les employés du Manoir Richelieu débuteront en février. Les travailleurs sont représentés par les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, un syndicat

affilié à la FTQ. Les travailleurs négocieront deux conventions différentes, une avec la famille Malenfant et l'autre avec le concessionnaire des bars et des restaurants, Gestion BDR.

## Courses de chiens

ÎLE AUX COUDRES — La troisième présentation de la course de traîneaux à chiens de l'île aux Coudres se déroulera en fin de semaine. Cet événement met en jeu une bourse de 11 000 \$, la plus importante au Québec. Des compétiteurs des États-Unis, de l'Ouest, de l'Alaska, de l'Ontario se mesurent aux meilleurs Québécois. La course est l'une des activités du carnaval de l'endroit.

PARTICIPEZ À LA RÉALISATION DE LA FÊTE!

# La Bougie



250\$

Découvrez  
3 têtes de bonhomme 1000 \$  
3 couronnes 100 \$  
3 palais 10 \$ en certificats cadeaux de l'Interurbain  
3 cristaux 5 \$  
3 skieurs 2 billets de ski de soirée pour le prix d'un à la Station touristique Stoneham (non valide entre le 1<sup>er</sup> et le 10 mars 1991)

De plus, avec l'achat d'une "Bougie gratuite", obtenez un coupon-rabais de 5 \$ sur tout achat aux magasins La Clef de Sol. Un seul coupon par achat. Valable jusqu'au 15 mars 1991.

1 chance sur 50 de gagner!

Découvrez le mot BOUGIE et gagnez 100 \$ en plus de participer au tirage final des 4 lots de 1000 \$, d'un voyage pour 2 en République dominicaine, gracieuseté Inter-Voyages et de Mirabelle Tours, et d'un gros lot de 25 000 \$

RIVE-SUD DE QUÉBEC  
CÔTE-DU-SUD  
BEAUCÉ-APPALACHES

LA TOURNÉE DES GRANDES TUQUES

SAMEDI 26 JANVIER à la CRAPAUDIÈRE

Journée magnifique à la Crapaudière!

Le plaisir était de la partie et tous les participants de cette "Tournée des grandes tuques" ont vécu des moments inoubliables. Félicitations à tous les gagnants et gagnantes qui ont mérité l'un des nombreux prix offerts au cours de cette journée!

Une collaboration

LE SOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Télévision Quatre Saisons Québec

Association touristique Chaudière-Appalaches

CJRP 1060

RADIO AM

LE SOLEIL  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

# La restauration de l'îlot de l'Arsenal reliée à la venue du Musée de la Nouvelle-France

En annonçant la naissance du Musée de la Nouvelle-France et une mise de fonds initiale de 16 millions \$, le ministre des Communications du Canada, M. Marcel Masse, a à toutes fins utiles marqué, hier, le début de la réalisation de la restauration de l'îlot de l'Arsenal, un projet qui date d'une vingtaine d'années !

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Le musée serait installé dans les Nouvelles Casernes du parc de l'Artillerie, là où l'hôpital l'Hôtel-Dieu de Québec possède 275 espaces de stationnement. La direction de l'hôpital est prête à vendre ou louer ce secteur au gouvernement fédéral, mais elle a besoin de la participation du gouvernement du Québec pour la construction d'un autre terrain de stationnement qu'on ferait souterrain, dans le quadrilatère formé des rues Carleton, Côte du Palais, MacMahon et de l'Arsenal, dit le directeur général de l'hôpital, M. Julien R. Veilleux.

Or le bureau du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, dit qu'un mémoire sera acheminé « incessamment » au Conseil des ministres pour proposer une solution globale.

Le jour où le gouvernement du Québec permettra à la direction de l'Hôtel-Dieu de céder les casernes au gouvernement fédéral, elle pourra restaurer les maisons qu'elle possède dans la partie civile de l'îlot de l'Arsenal, dont celles de la Côte du Palais.

L'Hôtel-Dieu souhaite aussi pouvoir construire deux édifices



Le maire de Québec Jean-Paul L'Allier écoute attentivement les propos du ministre fédéral Marcel Masse (à droite), accompagné de son collègue Gilles Loiselle.

au-dessus de l'endroit où serait situé le stationnement souterrain.

Donc, tout l'îlot de l'Arsenal pourrait enfin être restauré.

Le bureau du ministre Côté évalue entre 15 et 18 millions \$ les sommes nécessaires à la construction du stationnement et à la restauration des maisons de la Côte du Palais. Pendant ce temps, le président du Conseil du Trésor du Canada et député fédéral du comté de Québec, M. Gilles Loiselle, évalue à 40 millions \$ les sommes

que le gouvernement fédéral devra injecter pour l'installation du Musée de la Nouvelle-France dans le Vieux-Québec.

M. Loiselle a laissé entendre hier que la mise de fonds de 16 millions \$ était à toutes fins utiles un « outil pour faire lever le projet » de restauration du parc de l'Artillerie.

MM. Masse et Loiselle ignorent quand commenceront les travaux entre autres parce qu'il faut ac-

quérir le terrain. Mais ce ne sera pas avant deux ans, période nécessaire pour effectuer les fouilles archéologiques obligatoires dans un endroit hautement historique comme celui-là.

Le directeur général de l'Hôtel-Dieu a bon espoir que le ministre Marc-Yvan Côté va régler la question du stationnement sous peu, ce qui permettrait de mettre en branle un gros projet qui serait bienvenu en ce temps où la création d'emplois se fait rare.

## ■ Projet de centre culturel à Saint-Raymond

Un comité formé de gens du monde des arts, du spectacle, de l'éducation et de l'administration sont à élaborer un ambitieux projet de centre culturel à Saint-Raymond. Le centre culturel comprendrait une bibliothèque de 10 000 volumes, une salle de spectacles de 250 à 300 places, une salle d'exposition et des locaux polyvalents. Une étude de faisabilité doit suivre.

## ■ Mandat de grève

Les 25 employés syndiqués (CSN) de la MRC de Portneuf ont récemment accordé à leur exécutif, dans une proportion de 85 %, le mandat de déclencher la grève au moment jugé opportun. Ils sont sans contrat de travail depuis 13 mois. Une dernière rencontre qui semble être celle de la dernière chance aura lieu en fin de semaine entre la partie syndicale et patronale. En 1984, la MRC avait dû faire face un arrêt de travail de ses employés qui avait duré sept mois.



Louis-Guy  
**LEMIEUX**

## L'affaire Champlain

Les empêcheurs de fouiller en rond seront confondus !

L'archéologue René Levesque et l'ingénieur René Robitaille sont catégoriques : les vestiges de la chapelle Champlain se trouvent le long de la rue Buade dans l'axe de la rue du Trésor, face à la cinquième fenêtre de la basilique à partir du clocher.

Et dans cette chapelle Champlain, on trouvera le beau squelette tout neuf du fondateur de Québec. Avec, en prime, les restes de Monsieur de Gand et du père Raimbault, deux amis de Samuel de Champlain inhumés ultérieurement au même endroit sur l'ordre du gouverneur Montmagny.

Au cours d'une conférence de presse tenue au café Buade, la semaine dernière, MM. Levesque et Robitaille ont reçu l'appui officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Celle-ci demande maintenant à la ville de Québec de prendre l'initiative de faire entreprendre des fouilles pour retrouver la sépulture de l'illustre personnage. Le maire de Québec a reçu une lettre en ce sens, en date du 7 janvier, avec copie à la ministre des Affaires culturelles, Liza Frulla-Hébert, et au chanoine Jean Poulin, curé de la paroisse Notre-Dame de Québec.

L'affaire Champlain, qui passionne les Québécois de façon ponctuelle depuis 120 ans, est donc relancée. Aussi bien s'y faire : tant que l'énigme du tombeau du fondateur de Québec ne sera pas résolue, il y aura des passionnés d'histoire pour faire des trous dans le gruyère du Vieux-Québec.

### Le plan de Bourdon

Pourtant, la ville de Québec croyait bien avoir enterré définitivement le dossier Champlain. Il y a un an presque jour pour jour, on rendait public le rapport des archéologues Françoise Niellon, Pierre Nadon et Denis Faubert qui concluait à l'inanité des recherches sur le terrain pour retrouver le tombeau de Champlain.

Après avoir infirmé toutes les hypothèses connues, et en particulier celle de l'archéologue René Levesque, ces experts, engagés par la ville, affirmaient qu'il était « impossible de justifier scientifiquement un tel projet » et que son exécution représenterait « un cauchemar logistique et financier ».

Paradoxalement, c'est à la lecture du rapport Niellon-Nadon que l'ingénieur à la retraite René Robitaille a décidé de reprendre le flambeau. « Ce rapport n'est absolument pas convaincant », a déclaré M. Robitaille en conférence de presse. « Il m'a donné le goût, dit-il, de reprendre toute la recherche cartographique en partant du plan de Québec de 1640 fait par l'arpenteur Bourdon et recopié, au siècle dernier, par l'arpenteur P.L. Morin. »

Sans entrer dans les détails, disons simplement que tout tourne autour du fameux plan de 1640 dessiné par Jean Bourdon. Sauf exceptions, l'archéologie officielle considère le plan de 1640 tel que recopié par l'arpenteur Morin comme un faux. Les historiens officiels font de même.

M. Robitaille veut réhabiliter ce plan et sa démonstration publiée dans un mémoire est suffisamment convaincante pour avoir embarqué la SSJB de Québec dans la galère, son président Raymond Matte en tête.

L'ingénieur Robitaille déclare avoir obtenu l'appui non négligeable de l'archéologue Michel Gaumond, du ministère des Affaires culturelles. M. Gaumond est considéré comme une sommité en la matière et il était le principal ennemi des fouilles entreprises sous la basilique par René Levesque et l'archéologue Charles Beaudry.

M. Robitaille affirme, en outre, qu'une expertise au géoradar a confirmé ses recherches. Le radar aurait décelé à l'endroit précis les vieux murs de la chapelle Champlain.

### Le cas René Levesque

Il n'est plus question que l'archéologue René Levesque soit mêlé directement à des fouilles éventuelles pour retrouver le tombeau de Champlain. Brûlé dans les milieux de l'archéologie, M. Levesque se contentera d'intervenir auprès du comité Champlain qu'il a fondé pour faire avancer le dossier du même nom.

Il se mijote d'ailleurs un curieux ragoût dans ce comité Champlain. René Levesque y mélange les ingrédients de l'archéologie et du nationalisme le plus ultra. Impossible de le suivre dans ce maëlstrom.

Parallèlement au comité Champlain, René Levesque a fondé, il y a deux ans, le mouvement Francité. Ce mouvement a maintenant son drapeau qui compte plus de fleurs de lys que d'espoir de réussite.

Le mouvement Francité voudrait voir le Québec être rattaché à la France et la France redevenir une monarchie. Pas nécessairement constitutionnelle.

En attendant, René Levesque a demandé au président Mitterrand de lui accorder la nationalité française...

## ■ La pédagogie du cégep

SAINTE-FOY — Le cégep de Sainte-Foy présente encore cette année une dizaine de documents pédagogiques produits par ses enseignants au cours des 12 derniers mois. Ces réalisations, exposées au Centre des médias du cégep jusqu'au 15 février, visent à combler un manque d'outils pédagogiques en français, adaptés à l'enseignement collégial québécois. Les documents produits cette année touchent des disciplines comme la musique, l'informatique, l'histoire et les soins infirmiers.

## Grande liquidation de chaises haut de gamme, laquées, italiennes

Quantité limitée



Rég. 150,95 79<sup>95</sup> ch.



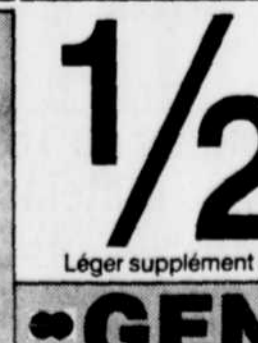
Rég. 190,95 99<sup>95</sup> ch.



Rég. 250,95 124<sup>95</sup> ch.



Rég. 250,95 124<sup>95</sup> ch.



Rég. 250,95 124<sup>95</sup> ch.



Rég. 250,95 124<sup>95</sup> ch.

Disponibles en blanc, noir, amande, gris.

# 1/2 PRIX

Léger supplément pour chaises capitaine.

**GENINA ENR.**  
175, St-Joseph Est, 529-9708

**Zellers** Le seul magasin offrant des points du Club Z pendant ce

# SUPER SOLDE DU WEEK-END

Ajoutez du piquant avec des épices French's contenants de verre. Comp. à 1.79-3.99

**97<sup>c</sup>** ch.

1/2 PRIX

Meuble avec tablette pour téléviseur et plus encore. Facile à assembler. Toujours pratique! Ord. 30.86

**15<sup>43</sup>** ch.

BARRAIS DE 43%

Offrez à votre chat de la nourriture 9-Lives. Boîte de 170 grammes. Saveurs variées. Ord. 48<sup>c</sup> ch.

**3/83**

Chemises de travail, juste pour lui. A ce prix, achetez-en plus d'une! Ord. 7.99 1TG.-3TG. Ord. 9.99... 6.60

**5<sup>60</sup>** ch.

Cols roulés pour dames. Tons variés. En tailles P.M.G.

**2<sup>97</sup> à 6<sup>97</sup>** ch.

MATELASSÉE

Chemises matelassées en fine toile pour hommes. Motif plaid. En tailles P.M.G.TG. 2TG.-3TG. Ord. 19.99 16.60

**12<sup>60</sup>** ch.

Parce que... le prix le plus bas fait loi!

**PLACE FLEUR DE LYS**  
550, boul. Hamel

**CENTRE COMMERCIAL RIVIÈRE-DU-LOUP**  
298, boul. Thériault

**CARREFOUR BEAUPORT**  
3333, rue Clémenceau, Beauport

**CARREFOUR NEUFCHÂTEL**  
200, boul. de l'Auvergne, Neufchâtel

**CARREFOUR FRONTENAC**  
805, boul. Smith Nord, Thetford Mines

**CARREFOUR SAINT-GEORGES**  
8585, boul. Lacroix, Saint-Georges-Est, Beauce

**GALERIES DE LA POCATIÈRE**  
Route 230 Ouest, La Pocatière

**PLACE LAURIER**  
2700, boul. Laurier, Sainte-Foy

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

QUÉBEC

Directeur des communications

M. Gilbert Athot, ex-directeur de l'information au SOLEIL, a hâte d'entrer, à la fin de février, dans ses nouvelles fonctions de directeur des communications et des relations extérieures de la ville de Québec. L'actuel directeur, M. Louis Dumas, est présentement en vacances en Europe et ignore cette nomination. M. Athot croit que le fait que tous deux se connaissent bien depuis longtemps et sont des amis fera que M. Dumas ne trouvera pas trop difficile de travailler sous la direction d'une autre personne. L'ex-journaliste a pour mandat de réorganiser de façon moderne tout le secteur des communications. Le maire Jean-Paul L'Allier dit avoir trouvé en M. Athot une compétence qui sera très utile à la ville.

Pour rompre avec Cadillac

La ville de Québec a retenu les services de l'étude Stein, Monast, Pratte et Marseille pour l'aider à mettre fin au protocole d'entente signé en 1989 avec le promoteur Cadillac Fairview pour la réalisation de l'ex-grande place et ainsi lui permettre de mettre en action son plan de revitalisation du quartier Saint-Roch. Ces services coûteront quelque 75 000 \$ à l'administration municipale.

CHARLESBOURG

Moulin des Jésuites

Ce sont finalement 2607 citoyens de Charlesbourg qui, en deux jours, ont signé le registre pour s'opposer au règlement d'emprunt de 978 000 \$ destiné à financer l'excédent de dépenses prévu pour la restauration du Moulin des Jésuites. On sait que seulement 1346 signatures étaient requises pour forcer la ville à trouver, comme le souhaite l'opposition, une autre source de financement ou, si elle persiste avec son projet, à aller en référendum. Vu les résultats dévoilés hier, il appartient désormais au conseil municipal de choisir. Le budget prévu pour cette restauration est passé de 1,7 à 2,6 millions \$.

CAP-SANTÉ

Abandon du projet d'aéroport

La municipalité de Cap-Santé abandonne son projet d'aéroport régional. C'est dans une lettre adressée à la MRC de Portneuf et aux ministères des Transports fédéral et provincial que Cap-Santé a fait connaître sa décision de fermer le dossier. La municipalité fait valoir qu'il s'agit d'un projet d'une trop grande ampleur pour qu'elle s'y engage seule.

QUÉBEC-PARIS

« Échangeons notre français »

Dans le cadre d'une correspondance scolaire, 27 élèves de 6e année de l'école Anne-Hébert, de Québec, partiront à la découverte de Paris, en mai. Ce voyage vise notamment à améliorer les connaissances des jeunes en français et en sciences humaines. Souignons que, depuis le 28 janvier, un nombre égal d'écoliers français, venus de Vanves (Paris), séjournent dans nos murs. Hier, ils ont été reçus à l'hôtel de ville de Québec.

SAINT-ROMUALD

Discours étudiants pour la paix

Dans diverses écoles de la Commission scolaires des Chutes-de-la-Chaudière, hier, les élèves et les enseignants ont discuté de la guerre au Moyen-Orient; ils en ont profité pour accroître les connaissances en géographie. À l'école Taniata de Saint-Jean-Chrysostome, le député Gabriel Fontaine a reçu une pétition signée par 931 jeunes du primaire qui demandent de vivre dans un monde de paix et d'amour.



M. Mario Couture, directeur général de l'usine Alex Couture, de Charny, est convaincu que la biofiltration, une importation allemande, constitue « la meilleure technologie disponible » pour éliminer les odeurs qui peuvent nuire au bien-être et au confort de la population.

Alex Couture consacra 3 millions \$ aux odeurs

CHARNY — L'usine d'équarrissage Alex Couture, de Charny, investira plus de 3 millions \$ d'ici juin 1992 pour tenter de mettre un point final au problème des odeurs nauséabondes causées par ses activités de récupération et de recyclage des déchets et sous-produits d'origine animale.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

L'entreprise a déposé, hier, son programme d'assainissement de l'air au ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ).

Aux dires du directeur général de l'usine, M. Mario Couture, l'approbation du MENVIQ est attendue vers la mi-février. « Nous pourrions alors demander des soumissions en mars et amorcer les travaux dès le mois d'avril. »

C'est donc dire qu'à partir de juin, les citoyens de Charny et de Saint-Rédempteur pourraient commencer à sentir la différence.

La proposition d'Alex Couture consiste en fait à abandonner l'utilisation des tours d'oxydation (cheminées) pour traiter les différents gaz de procédé, et à opter plutôt pour la biofiltration.

La compagnie a aménagé, en 1984, un premier bassin de biofiltration et elle envisage d'en ajouter quatre autres d'ici juin 1992.

Tout comme l'avait signalé le rapport du groupe de travail présidé par M. Rémi Bujold sur

le dossier de l'usine Alex Couture, M. Mario Couture est convaincu que la biofiltration, une importation allemande, constitue « la meilleure technologie disponible » pour éliminer les odeurs qui peuvent nuire au bien-être et au confort de la population.

Un document d'information de la compagnie explique comment le fonctionnement d'un biofiltre :

« Il filtre les gaz et assure la dégradation des particules organiques absorbées. Il se compose d'un lit de tourbe et d'une flore bactérienne. Une soufflerie pousse les gaz à travers le lit de tourbe qui en absorbe les particules organiques odorantes. La flore bactérienne se charge ensuite de décomposer ces particules en substances inertes. »

Le directeur général explique qu'il n'est pas question que l'usine recommence à traiter des produits comme la plume et la soie de porc qui causent des odeurs très concentrées. On se contentera d'en faire la récupération et de les acheminer chez Lomex à Montréal, la firme-sœur d'Alex Couture.

Une étude portant sur l'opportunité d'implanter une usine de traitement de ce type de produits est présentement en cours au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le nez jugera...

L'investissement de la compagnie se réalisera en deux étapes.

La première phase (juin 1991) comprend la construction d'une chambre de conditionnement qui recevra une partie des gaz produits par la déshydratation et le raffinage des os, du suif, des tripes, des animaux morts et des graisses de restaurants. Les gaz seront ensuite acheminés vers trois nouveaux bassins de biofiltration.

La deuxième étape (juin 1992) permettra d'ajouter un quatrième bassin de biofiltration.

Si « un pas important a été franchi », le comité de citoyens qui a mené une lutte de tous les instants pour forcer le gouvernement à trouver une solution au problème des émanations malodorantes ne crie pas encore victoire.

« C'est le nez de la population qui jugera », commente le porte-parole du comité, M. Pierre Coderre au sujet de la technologie « revue et améliorée » d'Alex Couture.

Centre des congrès : la Chambre de Québec accepte l'option «G»

La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain est d'accord pour que le futur centre des congrès soit sur l'emplacement de l'édifice Marie-Guyart (Complexe G) malgré le mémoire qu'elle remettait à la ville de Québec à l'automne.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

C'est que les données ont changé. Alors que la rumeur voulait que le centre des congrès soit installé en lieu et place des 4000 fonctionnaires qui travaillent là et particulièrement dans la tour de 30 étages, maintenant, selon les études, le projet que la ville retiendrait se situerait dans les basiliaires et dans un édifice à être construit sur la terrasse et ne toucherait pas la tour et ses fonctionnaires. Il y aurait à peine 2000 employés gouvernementaux qui seraient touchés.

Dans ce contexte, le président de la Chambre, M. Pierre Martin, trouve que ça devient « un envisageable, ça calme les appréhensions et on peut y souscrire. »

La Chambre donne son accord à ce choix à deux conditions. Le fardeau financier ne doit pas trop dépasser celui qui devrait être supporté si le centre des congrès était installé sur l'emplacement actuel, au nord du boulevard Saint-Cyrille, et il ne faudrait pas que ça entraîne des délais trop longs. « On ne voudrait pas que le débat sur cet emplacement retarde la réalisation du projet de plusieurs années. »

Enfin la Chambre voit d'un bon oeil qu'un lien souterrain soit fait avec l'actuel Centre des congrès, ce qui permettrait probablement de respecter l'entente avec la compagnie Trizec

qui administre l'hôtel Hilton, entente valide jusqu'en 2056.

En février, la ville prendra une décision sur le sujet pour procéder ensuite à des consultations.

Marchands consultés

Par ailleurs, le dossier de la modernisation du Centre des congrès de Québec a soulevé l'inquiétude des membres de l'Association des marchands de Place Québec. Tout en déplorant vivement ne pas avoir été consultés dans la préparation du dossier de modernisation du Centre des congrès, ils ont confié le mandat à M. Louis Brochu de les représenter au-



Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, Pierre Martin, se rallie à l'option « Complexe G » maintenant qu'il sait qu'à peine 2000 employés gouvernementaux seront touchés.

près de la ville de Québec et du gouvernement québécois.

« Il est regrettable, de dire M. Brochu, que les planificateurs aient ainsi oublié les marchands et il n'est pas question d'atten-

dre les consultations publiques pour faire entendre la voix et les représentations des marchands de Place Québec. » Les marchands craignent que les représentants de la ville de Québec s'engagent dans une

polémique avec son partenaire principal, le gouvernement québécois, quant au choix de l'emplacement et que ce soit finalement tous les intéressés et les contribuables qui en fassent les frais.

Pas d'épidémie de méningite à Beauceville

BEAUCEVILLE — Il n'y a pas d'épidémie de méningite à Beauceville. La population n'a pas à s'inquiéter, ni à paniquer.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

Interrogée, hier, par LE SOLEIL, la directrice du Département de santé communautaire de Beauce, le Dr Diane Morin, a voulu tenir des propos rassurants.

Un garçonnet de cinq ans de Beauceville est décédé des suites de cette maladie contagieuse le 15 janvier. Deux autres cas ont été signalés à quelques heures d'intervalle mardi. Un bambin de trois ans et un ado-

lescent de 12 ans, de Beauceville également, ont dû être hospitalisés. Leur état n'inspire aucune crainte.

Selon le Dr Morin, on a la situation bien en main. Les risques sont très faibles que d'autres cas soient dépistés. La responsable du DSC a reconnu qu'elle avait tenu des propos semblables après le décès du garçonnet. « C'est plutôt rare que trois cas soient signalés quand il y a écloison de cette maladie. Si d'autres enfants devaient en être atteints, on devra parler d'épidémie. »

Cependant, selon elle, les dangers de récidence sont pratiquement inexistantes. Des mesures de prévention ont été prises. Quelque 300 personnes pouvant avoir eu des contacts avec l'un des trois malades, soit à la maison, à l'école, à la garderie, ou durant le transport scolaire, ont été vaccinées. Mme Morin a déclaré qu'il y avait des liens directs dans deux des trois cas rapportés, et une relation indirecte dans le cas touchant l'adolescent.

Au Québec, selon le Dr Morin, 115 cas de méningite ont été rapportés en 1990 et de ce

nombre 10 % ont été mortels.

En moyenne, trois cas sont signalés annuellement dans le territoire du DSC de Beauce qui englobe aussi la région de l'Amiante et le secteur des Etchemins.

La méningite, c'est l'inflammation des méninges, les trois membranes qui enveloppent le cerveau. Dans un cas sur 50, cette maladie se propage par contagion. Le fait d'avoir été en contact avec un ami d'une personne atteinte ne constitue pas nécessairement un risque, selon le DSC. La période d'incubation de cette maladie est de 10 à 14 jours.

VENTE • L'ANNUELLE-VENTE • L'ANNUELLE-VENTE • L'ANNUELLE-VENTE • L'ANNUELLE-VENTE • L'ANNUELLE-VENTE • L'ANNUELLE-VENTE • L'ANN

**l'Annuelle**

Des économies de 15 à 50% sur tous nos matelas et accessoires

**SE TERMINE SAMEDI**

**COUETTE HOLLOFIL II POUR LIT UNE PLACE**

Rég. 119<sup>955</sup>

**91 16\$**

N.B. Nos matelas sont disponibles séparément. Matelas seulement.

**MATELAS DAUPHIN**

Charny  
8124, Du Bizzard  
Québec  
85, Marie-de-l'Incarnation  
Place des Quatre-Bourgeois  
Place Lebourgneuf  
Lévis  
155, route Kennedy  
Saint-Georges  
Scott-Jonction  
Bic

NOS PRIX ONT ÉTÉ RÉVISÉS À LA BAISSÉ POUR LA TPS • L'ANNUELLE-VENTE • L'ANNUELLE-VE